

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom :

Prénoms :

Institution ou entreprise :

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?

Intitulé de votre contribution : La puissance publique face aux risques

Résumé de votre contribution :

La crise sanitaire actuelle est une crise de la mondialisation libérale. Dans ce contexte, l'État doit retrouver une souveraineté économique à l'instar de ce qui a été réalisé ans les années 1950 et 1960.

Arcangelo FIGLIUZZI

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales à la retraite

MULHOUSE

Contribution au débat COVID – 19 pour un "après" soutenable

Ma contribution porte essentiellement sur les attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques et à la configuration socio-économique qui, à mon sens, devrait se dessiner dans l'après-crise.

1. Quelle configuration pour l'après-crise ?

Les leçons de l'histoire économique montrent que chaque pays a mis en œuvre un modèle de croissance et d'organisation socio-économique : l'ordolibéralisme en Allemagne, un modèle plutôt libéral dans le monde anglo-saxon, le régime social-démocrate dans les pays du Nord, pour reprendre la célèbre typologie d'Esping-Andersen.

Le modèle français a longtemps été celui du colbertisme et de l'économie mixte, d'un Etat-stratège, maître des horloges. Ce modèle, issu des valeurs portées par le Conseil National de la Résistance au sortir de la Seconde guerre mondiale était couplé à une économie d'endettement dans laquelle le secteur financier et bancaire est prioritairement tourné vers le financement de l'activité économique. Aujourd'hui décrié (centralisateur, jacobin ...) ce modèle a pourtant permis de sortir la France de la guerre, a assuré la reconstruction, puis une croissance de 5 % par an en moyenne jusqu'aux années 1970, sans crise majeure, et avec une forte réduction des inégalités sociales.

L'indépendance économique était au cœur de ce modèle, avec d'immenses réussites : infrastructures ferroviaires, programme autoroutier, énergie (programme d'équipement nucléaire), et quelques échecs aussi (plan Calcul, Concorde ...), mais globalement, il a permis de surmonter la crise pétrolière de 1973, avant d'être démantelé au cours des années 1980.

Or, j'estime que ce modèle, à condition d'être adapté à de nouveaux objectifs, qui ne peuvent plus être ceux de l'après-guerre, constitue un cadre pertinent pour le déploiement d'une nouvelle stratégie économique, sous trois conditions :

- Il doit pouvoir se construire dans le cadre européen. Pour cela, il faut redéfinir le périmètre de compétences de l'Union européenne. Des secteurs vitaux devront échapper au principe de concurrence "ouverte et non faussée" qui constitue le credo actuel, et rester ou revenir aux mains de l'Etat, par voie de nationalisation : l'énergie, les transports, la santé. Le principe de service public doit remplacer la notion de profit et de rentabilité à court terme. Ces secteurs sont peu nombreux, et ne devraient pas remettre en cause les principes européens.
- Alors que l'Etat-stratège d'après-guerre visait à la reconstruction et à la croissance, la nouvelle mission de l'Etat doit être centrée sur la transition énergétique et intégrer la question écologique, ce que le marché ne sait absolument pas faire. Il faut notamment un effort particulier en matière de recherche-développement avec un objectif raisonnable de porter cet effort à 3 % du PIB, priorisé vers les secteurs de l'énergie et de la santé.
- Le déploiement de ce nouvel Etat-stratège doit se faire dans un cadre financier sécurisé. L'activité boursière doit donc revenir à ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un moyen de financement et de mobilisation du capital parmi d'autres. Les moyens réglementaires de cette réduction de l'activité boursière sont connus : généralisation et durcissement des ratios prudentiels préconisés par la Banque des règlements internationaux et du Comité de Bâle, éventuellement, taxe sur les transactions financières.

2. La puissance publique face aux risques sanitaires.

Je ne suis pas spécialiste de santé publique, donc mes remarques sont celles d'un citoyen ordinaire désirant donner un point de vue d'utilisateur du système de santé.

- a) La crise actuelle a montré l'inconsistance de notre système d'alerte. Il faut donc se doter, si possible au niveau européen, d'un système de veille sanitaire et d'alerte sur les risques infectieux. Ce dispositif doit être fondé sur deux éléments essentiels :

- Pouvoir déclencher très rapidement les premières mesures sanitaires d'urgence (mobilisation de moyens sanitaires, contrôles aux frontières, limitation des vols internationaux ... à définir par les spécialistes)
- Pouvoir s'adresser rapidement à la population pour l'informer et mettre en œuvre les premières mesures de prévention.

b) Les hôpitaux

Au-delà de la nécessaire réforme de l'hôpital, annoncée par le président de la République, il faudrait disposer de moyens du type "hôpitaux de campagne" à l'instar de ce qui a été mis en place à Mulhouse par l'armée, afin de faire face aux situations de grande urgence.

c) La culture du risque

Les expériences des autres pays comme la Corée du Sud ou Singapour montrent que la distanciation sociale, le port généralisé du masque et l'acceptation d'un traçage informatique de la population sont les clés de la lutte contre ce type d'épidémie. Il faut donc développer une véritable culture du risque sanitaire en France :

- Le port du masque devrait être prescrit par le médecin traitant en présence de tout syndrome respiratoire (grippe, rhume ...) au même titre que les médicaments.
- Obligation pour chaque foyer de détenir une réserve de masques et de gel hydroalcoolique.